

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° RCA23 210015

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que :

- 1° lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2023, le conseil d'arrondissement a, par l'adoption de sa résolution n° CA23 210311, adopté le *Règlement autorisant un emprunt de 3 645 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges (RCA23 210015)*;
- 2° ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 avril 2024;
- 3° ce règlement entre donc en vigueur en date d'aujourd'hui;
- 4° copie de ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné situé au :

Bureau du Secrétaire d'arrondissement
4555, rue de Verdun, bureau 104
Verdun (Québec) H4G 1M4

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 24 avril 2024.

Stephanie Zhao Liu (original signé numériquement)

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement